

Bulletin officiel n°9 du 1er mars 2012

Sommaire

Enseignements primaire et secondaire

Classe de première de la série sciences et technologies de la santé et du social

Programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique
arrêté du 28-12-2011 - J.O. du 2-2-2012 (NOR : MENE1135741A)

Classe de première de la série sciences et technologies du management et de la gestion

Programme d'histoire-géographie-éducation civique
arrêté du 28-12-2011 - J.O. du 2-2-2012 (NOR : MENE1135688A)

Baccalauréats général et technologique (hors TMD, STAV et hôtellerie)

Définition des épreuves de langues vivantes et de langue vivante approfondie et de littérature étrangère en langue étrangère en série L applicable à compter de la session 2013 : rectificatif et complément
note de service n° 2012-019 du 2-2-2012 (NOR : MENE1201983N)

Personnels

APAENES

Taux de promotion de grade pour l'année 2012
arrêté du 26-1-2012 - J.O. du 4-2-2012 (NOR : MENH1202121A)

Mouvement

Détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps des personnels enseignants des premier et second degrés et des personnels d'éducation et d'orientation relevant du ministère de l'éducation nationale
note de service n° 2012-028 du 21-2-2012 (NOR : MENH1202587N)

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Désignation des membres du CHSCT ministériel du ministère chargé de l'éducation nationale
arrêté du 23-1-2012 (NOR : MENH1200046A)

Tableau d'avancement

Nominations à la hors-classe du corps des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année 2012
arrêté du 30-1-2012 (NOR : MENH1200043A)

Enseignements primaire et secondaire

Classe de première de la série sciences et technologies de la santé et du social

Programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique

NOR : MENE1135741A

arrêté du 28-12-2011 - J.O. du 2-2-2012

MEN - DGESCO A3-1

Vu code de l'éducation ; arrêté du 29-9-2011 ; avis du comité interprofessionnel consultatif du 12-12-2011 ; avis du CSE du 8-12-2011

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique en classe de première de la série sciences et technologies de la santé et du social est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2012-2013.

Article 3 - L'arrêté du 20 juin 2007 fixant le programme de l'enseignement de l'histoire et de la géographie est abrogé à la rentrée de l'année scolaire 2012-2013.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 décembre 2011

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Annexe

Programme d'histoire-géographie-éducation civique - classe de première de la série sciences et technologies de la santé et du social

Introduction

1. Les thèmes au programme de l'enseignement d'histoire et de géographie sont au nombre de six.

Ils ont été choisis de manière à :

- faire bénéficier les lycéens de cette série de l'apport de l'histoire et de la géographie en matière de formation intellectuelle et de culture générale, en vue de leur réussite dans l'enseignement secondaire puis supérieur ;
- assurer la continuité avec le programme de la classe de seconde générale et technologique ;
- transmettre des éléments de culture géographique et historique communs aux lycéens de toutes les séries ;
- prendre en compte, dans toute la mesure du possible, les spécificités de la série.

En cohérence avec les programmes des séries STD2A, STI2D, STL et STMG, chaque thème articule une question obligatoire et des sujets d'étude au choix (trois pour chaque thème).

Le professeur a toute liberté pour construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de

celui de leur présentation.

2. L'articulation entre question et sujet d'étude est souple, mais répond à une cohérence.

La question obligatoire constitue le développement général du thème et bénéficie donc d'un volume horaire significatif (entre 5 et 4 heures). Le commentaire - colonne de droite - en précise les contenus. La question s'articule avec les notions indiquées, qui constituent un élément explicite et évaluable du programme.

Le sujet d'étude (entre 4 et 3 heures) ouvre une possibilité de choix de contenu et d'itinéraire pédagogique. Il est choisi en fonction de la classe, de l'environnement local ou régional du lycée, des ressources documentaires, des équilibres entre les différents champs de l'histoire et de la géographie, des projets initiés dans l'établissement. Il est forcément articulé avec la question, mais est étudié au moment que le professeur juge pertinent. Du choix de ce moment dépend une partie des objectifs attribués au sujet d'étude : en amont, il permet d'identifier quelques enjeux, problèmes et notions, développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir et d'incarner certains contenus de la question.

3. Les démarches pédagogiques sont diversifiées et complémentaires.

Elles traduisent la pluralité des voies qui permettent le questionnement et la découverte intellectuels, l'apprentissage de l'histoire et de la géographie, la préparation de l'examen.

Dans l'enseignement de la question obligatoire, le professeur met en œuvre une démonstration. Il a pour objectif l'acquisition d'un bagage factuel et notionnel, modeste mais durable, et l'ouverture des lycéens aux problématiques des sciences humaines. Il diversifie les situations d'apprentissage, en visant l'efficacité, et sans privilégier a priori le cours dialogué. Il recourt en tant que de besoin, et sans systématisme, à des documents.

Les sujets d'étude visent l'autonomisation des lycéens. Ils constituent un espace significatif (une vingtaine d'heures) de diversification pédagogique et de production effective. Le travail en autonomie est fondé à chaque fois sur un corpus documentaire construit pour poser un problème. Ce corpus comporte généralement un faible nombre de documents, afin de rendre possible une analyse non superficielle ; il est composé à partir du manuel et de l'ensemble des ressources documentaires disponibles, pour autant qu'elles soient adaptées à la classe ; il est apporté par le professeur ou par des lycéens, certains sujets d'étude incitant fortement à la réalisation de recherches documentaires par les élèves, notamment grâce à un recours aux Tice.

Ce travail en autonomie des lycéens, très majoritaire durant le traitement des sujets d'étude, ne peut produire ses fruits ni préparer à l'examen sans interventions professorales ponctuelles et ciblées.

4. Éducation civique, géographie et histoire.

La géographie et l'histoire ont un fort potentiel d'instruction et de formation civiques ; leurs objets d'étude constituent souvent des enjeux majeurs pour notre société et sa jeunesse. Cela se vérifie dans l'ensemble des voies et à tous les niveaux d'enseignement.

Le programme de première ST2S est porteur de cette dimension civique, tant dans les capacités et méthodes - « Critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.) », « Utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs) », « Confronter des situations historiques ou/et géographiques » etc.) - que dans les questions obligatoires (« L'insertion de la France dans l'Union européenne », etc.) ou les sujets d'étude (« Combattre pour la République : Jean Moulin », « Les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : de la SDN à l'Onu », « Soigner en France : disparités et maillage », etc.).

Deux thèmes de ce programme l'illustrent tout particulièrement :

- La France en République 1880-1945 en histoire.
- Les territoires de proximité en France en géographie.

I - Tableau des capacités et méthodes (classe de seconde générale et technologique et classes de première)

Les capacités et les méthodes présentées dans ce tableau figurent explicitement dans les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire d'histoire-géographie du lycée ou à chacun(e) des enseignant(e)s d'évaluer leur

niveau de maîtrise à l'issue de la classe de seconde, de penser la progressivité de leur apprentissage au fil de l'année de première et de construire les situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux

1. Identifier et localiser

- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques
- nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres

- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique
- nommer et localiser un lieu dans un espace géographique

2. Changer les échelles et mettre en relation

- situer un événement dans le temps court ou le temps long
- repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents

- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)

- confronter des situations historiques ou/et géographiques

II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques

1. Exploiter et confronter des informations

- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)

- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire

- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée

- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)

2. Organiser et synthétiser des informations

- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique

- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)

- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique

	- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées-clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
3. Utiliser les Tic	- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires
III - Maîtriser des méthodes de travail personnel	
1. Développer son expression personnelle et son sens critique	- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
	- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
	- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
2. Préparer et organiser son travail de manière autonome	- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées-clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
	- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
	- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects

II - Programme d'histoire

La France en République 1880-1945 (8 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A - Moments et actes fondateurs 1880-1919	Démocratie libérale Droits sociaux	La République, forme française de la démocratie libérale, est le produit d'une construction. Le régime républicain s'affirme à la fin du XIXème siècle autour de grands principes, fondateurs et intangibles. Les libertés, la laïcité et

	Laïcité	les droits sociaux, souvent acquis dans la lutte, en sont des marqueurs essentiels.
	Libertés fondamentales	De grands soubresauts (l'affaire Dreyfus) divisent les Français, mais ne remettent pas en cause une République qui résiste à l'épreuve de la Grande Guerre.
	Nation	
	République	
B - Sujet d'étude au choix :		
- Incarner la République		Les arts et le pouvoir se sont toujours étroitement conjugués. On montre à partir de l'étude des Mariannes et d'un lieu emblématique (une place de mairie ou une école) comment l'art est un langage exprimant les valeurs, la grandeur et les combats de la République.
- 1936 : la République et la question sociale		Le Front populaire, malgré sa brièveté, marque durablement l'histoire de la France, parce qu'il a impulsé des avancées sociales et a cristallisé de grands débats républicains. Il est devenu une référence majeure et mobilisatrice.
- Louise Weiss (1893-1983)		La figure de Louise Weiss reflète les combats de son siècle : féministe, pacifiste, antitotalitaire, européen. On s'intéresse à ses engagements de la Première à la Seconde Guerre mondiale.

Guerres et paix, 1914-1945 (8 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A - L'Europe, un espace marqué par deux conflits mondiaux	Crime contre l'humanité Crime de guerre Génocide Guerre totale Nationalisme	La guerre marque profondément l'Europe du premier XXème siècle et ses peuples. Une double étude permet de le comprendre : - celle des dimensions géopolitiques des deux conflits mondiaux, de leurs caractères spécifiques, de la violence vécue par les combattants et par les civils ; - celle du complexe de camps d'Auschwitz : il constituait un élément de la politique concentrationnaire nazie et surtout un instrument majeur de la politique d'extermination des juifs d'Europe ; il est devenu un lieu de mémoire.
B - Sujet d'étude au choix : - Vivre dans l'Italie		L'Italie, ébranlée par la Première Guerre mondiale, devient un pays

<p>mussolinienne</p> <p>- Combattre pour la République : Jean Moulin</p> <p>- Les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : de la SDN à l'Onu</p>	<p>totalitaire. On étudie la réalité de la vie quotidienne sous le fascisme.</p> <p>La figure de Jean Moulin a valeur exemplaire. Elle permet de mieux comprendre les motivations de ceux qui défendirent la République à un moment où celle-ci était menacée de l'extérieur et de l'intérieur, et la nature de leur combat.</p> <p>La création de la SDN en 1919 constitue la première tentative de mise en place effective d'un ordre international fondé sur le droit. Son échec éclaire la mise en place de l'Onu, son organisation, ses buts et ses moyens.</p>
--	--

Science, innovation technique, société - années 1850-années 1950 (8 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
<p>A - Un moment d'innovation : la deuxième révolution industrielle</p>	<p>Fordisme</p> <p>Innovation</p> <p>Propriété Intellectuelle</p> <p>Révolution Industrielle</p> <p>Système technique</p>	<p>On étudie l'émergence d'un nouveau monde industriel fondé sur l'électricité, le moteur à explosion et la chimie organique.</p> <p>Son essor est intimement lié aux progrès des savoirs scientifiques et à la multiplication des innovations techniques qui s'enchaînent, transformant à la fois les produits et les procédés de production : on concrétise ce processus par la présentation d'un choix limité d'innovations emblématiques.</p> <p>On dégage quelques-unes des caractéristiques des innovations étudiées : elles sont progressivement l'œuvre d'entreprises collectives - les laboratoires - plutôt que d'inventeurs isolés ; elles sont à l'interaction du travail et de stratégies d'un grand nombre d'acteurs ; elles peuvent être acclamées, mais aussi accueillies avec réticence, voire refusées ; elles sont de plus en plus encadrées (brevets, acceptation par la communauté scientifique).</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <p>- Les Curie, une dynastie scientifique</p> <p>- Le projet Manhattan : la science en débat</p>		<p>L'aventure scientifique marque la vie personnelle, professionnelle et publique des hommes et des femmes qui s'y engagent. L'étude de la famille Curie sur deux générations permet de le montrer.</p> <p>On présente le projet Manhattan. On montre à cette occasion que l'utilisation de la science et de l'innovation technique soulève également la question de la responsabilité des scientifiques.</p>

<p>- La pénicilline : du laboratoire à la société, naissance d'un médicament</p>		<p>L'étude de la découverte de ce médicament célèbre, depuis les premières observations scientifiques en 1870 jusqu'à son application thérapeutique au cours de la Seconde Guerre mondiale, permet de montrer le fonctionnement de la recherche pharmaceutique : travail en laboratoire, mobilité des scientifiques, rôle de l'État et des industriels.</p>
--	--	---

III - Programme de géographie

La France : dynamique de localisation des activités et des populations (8 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
<p>A - Habiter, travailler</p> <p>Les espaces du peuplement et du travail</p>	<p>Bassin d'emploi</p> <p>Métropole</p> <p>Population / peuplement</p> <p>Territoire</p>	<p>On analyse les dynamiques territoriales contemporaines à partir de la répartition de la population (inégale densité, métropolisation, mobilités) et des espaces productifs.</p> <p>Cette analyse peut déboucher sur une typologie des territoires, construite à partir de critères majeurs : spécialisation des activités, origine des ressources principales des habitants, dynamisme démographique, accessibilité ou enclavement, etc.</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <p>- Soigner en France : disparités et maillage</p> <p>- Un territoire de l'innovation</p> <p>- Un espace rural en déprise</p>		<p>Des sites internet proposent de nombreuses données pour étudier les réalités territoriales locales : les sujets d'étude proposés permettent de sensibiliser les lycéens à ces outils de l'aménagement et du développement et de leur donner une occasion de les utiliser.</p> <p>On étudie les disparités de répartition de certaines pathologies, le vieillissement de la population, la répartition des professions médicales sur le territoire. On confronte ainsi la demande à l'offre de soins puis on aborde le problème du maillage hospitalier et de son évolution.</p> <p>On présente le dynamisme démographique et économique d'un territoire spécialisé dans les fonctions de recherche et d'innovation, et fondé sur des activités productives de haute technologie.</p> <p>On souligne l'importance des politiques industrielles sectorielles et l'impact de politiques d'aménagement du territoire dans ce décollage, et l'insertion des activités dans des échelles et des réseaux de coopération européens et mondiaux.</p>

		En utilisant un certain nombre d'indicateurs (baisse démographique, vieillissement, exode rural, recul agricole, etc.), on présente le processus et les effets de la déprise d'un espace rural. On en souligne les contraintes et les atouts - effectifs ou potentiels - dans le cadre de l'évolution des demandes sociales et des politiques d'aménagement du territoire. Ces atouts peuvent déboucher sur une nouvelle attractivité, à l'échelle nationale ou européenne. Le tout fonde la nécessaire création de nouvelles entités de gestion intercommunale adaptées aux zones rurales.
--	--	---

Les territoires de proximité en France (8 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A - Acteurs et enjeux de l'aménagement et du développement des territoires	Décentralisation Développement durable Collectivité territoriale Intercommunalité Région	On montre que la décentralisation administrative et politique transforme les modes d'organisation et de gestion des collectivités territoriales et l'aménagement des territoires. Cette dynamique s'inscrit plus largement dans un rééquilibrage des pouvoirs entre État et collectivités territoriales. Ce changement d'échelle et les nécessaires coopérations entre collectivités aboutissent à la définition progressive de « nouveaux territoires » : communauté de communes, communauté d'agglomération et région. On présente leurs grandes compétences - en évolution - et le rôle des acteurs politiques, économiques et associatifs, aux logiques territoriales parfois divergentes.
B - Sujet d'étude au choix :		Chacun des sujets d'étude est l'occasion de présenter les grandes compétences et le rôle d'un acteur particulier de l'aménagement du territoire. Des sites internet proposent de nombreuses données pour étudier les réalités territoriales locales : les sujets d'étude proposés permettent de sensibiliser les lycéens à ces outils de l'aménagement et du développement et de leur donner une occasion de les utiliser.
- Une communauté urbaine, d'agglomération ou de communes		On étudie une communauté urbaine, d'agglomération ou de communes, en montrant que les lois de décentralisation et les progrès de l'intercommunalité ont débouché sur ce nouveau territoire de gestion. On insiste sur le jeu des acteurs et les choix opérés en étudiant son périmètre géographique, son mode d'organisation, ses compétences et ses modes de financement. On souligne l'importance progressive

<p>- La gestion de l'eau par une grande agence de l'eau</p>		<p>acquise par cette communauté face au pavage communal ancien.</p> <p>Ce sujet est étudié dans une perspective d'éducation au développement durable. La recherche toujours plus loin et de façon toujours plus différenciée (captages, pompages, interconnexions) de l'eau dont les populations et les activités ont besoin explique l'importance des grandes agences de l'eau.</p>
<p>- La région de l'établissement</p>		<p>L'approvisionnement, la gestion de la distribution, la surveillance sanitaire, la collecte et le traitement des eaux usées sont étudiés à l'intérieur d'un système qui s'exprime à la fois par des réseaux d'approvisionnement et des modes de gestion étendus à tout un bassin hydrographique.</p> <p>On présente cette région. À cette échelle, on rend concrets l'extension des compétences régionales depuis les différentes lois de décentralisation, les principaux choix de développement et d'aménagement, les efforts de construction d'une identité régionale.</p>

La France dans la dynamique européenne (8 h)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
<p>A - La France, un territoire dans l'Union européenne</p>	<p>Aménagement et développement territorial</p> <p>Frontière</p> <p>Intégration</p>	<p>On présente la dynamique d'élargissement de l'Union européenne - avec ses logiques successives - et sa dynamique d'intégration : politique agricole commune, politiques régionales, marché unique, euro.</p> <p>Ces processus aboutissent à d'importantes mutations du territoire français ; ils reconfigurent progressivement ses modes d'articulation au territoire européen.</p>
<p>B - Sujet d'étude au choix :</p> <p>- Circuler en France et en Europe : le réseau TGV</p> <p>- L'espace Schengen : de nouvelles frontières pour</p>		<p>Le réseau des trains à grande vitesse a profondément modifié la relation espace/temps sur le territoire de la France et de l'Europe. Appelé à s'étendre dans sa dimension nationale et européenne, il est générateur de nouvelles dynamiques d'organisation du territoire à différentes échelles.</p> <p>L'espace Schengen est organisé autour du principe de libre</p>

